



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	32
Votants par procuration	2
Absents	1
Total des votes	34

5.2

L'an deux mille vingt six, le trente et un mars, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 25 mars 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

**ELUS PRESENTS :**

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, M. Patrice AUVRAY, Mme Frédérique DAVY COCHIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Mikael CHEVRAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Kylian HÉBERT, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Béatrice M'BARK, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, M. Clément NIEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

**ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :**

Mme Sonia QUESNEY à M. Alexis DARMOIS, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

**ELUS ABSENTS :**

M. Thierry BERNARD

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Christophe CANTELOUP

**N°DEL\_0049\_2026 Désignation des représentants du Conseil Municipal au Parc Naturel régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN)**

Le Parc naturel régional est géré par un Syndicat Mixte qui regroupe la Région Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, les Communes membres de la Seine-Maritime et de l'Eure, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Caux Seine Agglo, la Communauté de Communes Yvetot Normandie, la Communauté de Communes Roumois-Seine, la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle et la Communauté de communes Pays de Honfleur – Beuzeville.

Le Syndicat Mixte de réalisation et de gestion du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a pour objet la mise en œuvre du projet de développement durable du territoire défini par la charte du Parc et la mise en cohérence des actions menées, dans ce cadre, par ses partenaires. Pour cela, il procède comme maître d'ouvrage ou fait procéder, dans le respect des compétences de ses membres et partenaires à toutes études, actions ou travaux utiles à la gestion du Parc et à l'application de la Charte qu'il s'engage à respecter et faire respecter.

Conformément aux statuts du PNR, il convient, pour la ville de Pont-Audemer de désigner : 2 conseillers titulaires et 2 conseillers suppléants.

VU l'exposé des motifs ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont la possibilité de se porter candidat .

Après avoir procédé au vote,

*Le Conseil Municipal décide,  
Après en avoir délibéré*

*Par 27 votes Pour,  
Et 7 abstentions*

*Annabelle ARSON, Julie HINOUD, Olivier LEMERCIER, Françoise OOSTERLINCK, Kévin MAUVIEUX, Édouard VALAUNEY, Thomas GRANDSIRE*

• **DE DESIGNER :**

**Titulaires**

M. Patrice AUVRAY  
Mme Zineb TEMAGOULT

**Suppléants**

M. Patrick AUBE  
Mme Béatrice M'BARK

**D'AUTORISER** le Maire ou son Représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance

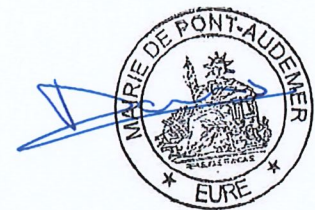
Christophe CANTELOUP

Pont-Audemer, le 31 mars 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure



Alexis DARMOIS